

Bernard Porteneuve
15110 SAINT URCIZE
Samedi 25 avril 2025

A Madame le Maire
A Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de Saint-Urcize

Objet de ce courrier : gestion de l'eau sur la commune de Saint Urcize

Madame le Maire
Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux

Ce sujet qui nous semble primordial a fait l'objet d'échanges houleux durant la campagne électorale . Nous, citoyens de la commune de Saint Urcize sommes conscients de l'importance des choix qui seront faits par la municipalité actuelle sur le mode de gestion. Nous avons bien compris que le choix d'intégrer un SIVU était guidé par l'application de décrets qui sont aujourd'hui remis en cause par la Loi du 11avril 2025

.Le Sénat s'inquiète du retard dans sa mise en œuvre et de la mauvaise volonté des Agences de l'Eau pour accepter les financements des communes « isolées ».
L'AMF elle même ; qui est un relais primordial des municipalités ; a confirmé cet état de fait.

Pour notre part, nous sommes surpris que vous puissiez faire le choix de continuer à vouloir intégrer le SIVU des Vergnes sans étudier d'autres solutions de gestion et sans justifier votre choix sur un sujet aussi important auprès de la population .

Ce que nous savons à ce jour :

c'est que durant deux mandats la municipalité a oeuvré pour améliorer les captages, le réseau, a fait référencer les circuits, les vannes les ouvrages. Dans le même temps le personnel a suivi les formations nécessaires pour maintenir les ouvrages en état et intervenir efficacement et rapidement sur les incidents.

Avec tout ces efforts e les sommes consacrées notre budget de l'eau est correct avec un prix au mètre cube acceptable comparé à celui d'autres communes.

Ce que nous savons aussi :

c'est qu'avec les périodes de sécheresse successives qui nous attendent nous n'avons pas de marges de débit : le captage de Pennavayre et celui de Puech Régis peuvent perdre jusqu'à cinquante pour cent de débit d'entrée en période estivale.

Ce que nous savons enfin :

c'est que le syndicat que l'on nous propose de rejoindre n'est pas structuré pour gérer efficacement 86 ouvrages et 250 kilomètres de canalisation dont peu on subi ne serait-ce que l'entretien réglementaire, puisque n'ayant aucun agent technique.

Même si on peut croire que les choses peuvent évoluer ; notre soucis premier est de voir la gestion de l'eau, à terme, être confiée à des sociétés dont on ne maîtrise plus le fonctionnement et qui surfacturent leur prestation auprès des usagers. A ce jour de nombreuses villes et communes reprennent leur indépendance.

Nous faisons confiance à notre Sénateur : bernard Delcros Président de la délégation aux collectivités territoriales de Sénat que nous vous proposons d'inviter pour avoir une reflexion et une réelle concertation avant de prendre une décision concernant la gestion de cette ressource communale.

Aussi nous vous demandons une réunion publique avec les services et organismes qui ont mené l'étude et le président du SIVU pour que les choses soient correctement expliquées et que nos interrogations obtiennent des réponses

Espérant de votre part une action en accord avec votre promesse de campagne sur votre soucis d'informer et de vous rapprocher de la population, je vous prie d'agréer mesdames Messieurs, mes encouragements et mes salutations

Bernard Porteneuve

